



BRULLANOVES



Novembre –
Décembre 2022

INFORMATIONS

Site Internet : brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr

Application : intramuros

Tél 04.68.95.33.11

SOMMAIRE

Don du sang

Restrictions d'eau

Conseiller Numérique

Protection des compteurs contre le gel

Informations déchets

On nous prie d'insérer

Police Municipale

La bibliothèque informe

Extrait du conseil municipal

Expression de l'opposition

Informations utiles

MEILLEURS VOEUX

Monsieur le Maire, Pierre TAURINYA

*Ses adjoints : Bernard PACCIANUS, Régine BANTREIL,
Claude COMMES*

*Son Conseil Municipal : Mesdames Laetitia ALCON,
Maryse CHARVIEUX, Laurence DJERROUD, Elodie GIRAULT,
Christelle OGOZALY, Séverine MARCHETTI,
Bérengère RIVOALLAN, Messieurs Nicolas BENNES,
Gilles COSTE, Marc MALAUD, Vincent MANUGUERRA
&*

Le personnel communal

Vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année

****BONNE ANNEE 2023****



Et vous invitent à la cérémonie des vœux

Samedi 7 Janvier 2023 à 11h30

à la salle Rouzard. (Mairie)

DON DU SANG

Vous avez été nombreux à vous présenter lors de la dernière collecte le 31 août dernier, et **43 donateurs** ont contribué à permettre à l'EFS de répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région.

RESTRICTIONS D'EAU

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2022318-0001 du 14 novembre 2022 portant mise en place des mesures de restrictions provisoire de certains usages de l'eau liées à l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines, place la commune de Brouilla au niveau **d'alerte renforcée**, ainsi, sont **INTERDITS** :

- Le remplissage des piscines privées, exception faite de la première mise en eau. Cela ne concerne pas les appoints en eau
- Le lavage des véhicules hors des stations
- Le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux
- L'arrosage des pelouses et des jardins d'agrément. Ne sont pas concernées les plantes en pot
- L'arrosage des jardins potagers sauf entre 20h et minuit

Le secteur industriel tout comme la production agricole sont concernés par des limitations de l'usage de l'eau.

Cet arrêté est valable jusqu'au 31 décembre inclus.

CONSEILLER NUMERIQUE

Un conseiller numérique du Département des PO assurera une permanence tous les mardis de 14h00 à 17h00 à la mairie de Brouilla pour vous accompagner dans l'initiation de l'outil numérique ou vous aider dans vos démarches. Il est nécessaire de s'inscrire en mairie au préalable.

PROTECTION DES COMPTEURS CONTRE LE GEL

Il est rappelé que les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel par les propriétaires ou les locataires, y compris ceux placés sur les clôtures ou les trottoirs. En cas de détérioration par le gel, le remplacement du compteur est à la charge de l'abonné.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2022

Présents : M TAURINYA – M PACCIANUS – M COMMES – M MALAUAUD - M MANUGUERRA - Mmes OGOZALY – CHARVIEUX – ALCON — COSTE – GIRAULT – MARCHETTI – DJERROUD.

Procuration de : Mme Bérangère RIVOALLAN a donné procuration Mme DJERROUD.

Absents : M Gilles COSTE, M Nicolas BENNES

Secrétaire de séance : Mme Christelle OGOZALY

Ouverture de la séance à 18h30.

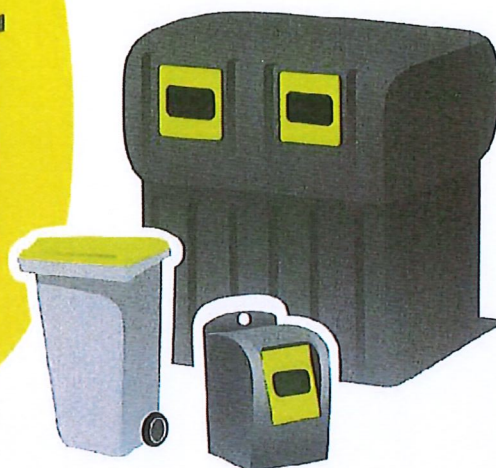
- Rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.
- Reversement taxe aménagement des communes 2023
- Reversement taxe aménagement des communes 2022
- Comité d'animation / demande de subvention exceptionnelle
- Convention avec l'association « Libres et poilus » concernant les chats errants
- Autoriser M le Maire à signer l'acte authentique réitérant les termes de la convention signée le 25/07/2022 entre la commune de Brouilla et Enedis (affaire oph 66 camp del conte)
- Modification du tableau des effectifs au 01/01/2023
- Décision budgétaire modificative n°2
- Actualisation des longueurs de voirie communale 2022
- Rénovation immeuble Martel
- Mise en œuvre de la sonorisation urbaine
- Collège Paul Langelin / demande subvention
- Mise en place d'un service « Camion pour déchets verts »

La séance est levée à 20h26.

MERCI DE PRÉSERVER NOTRE AVENIR !

**TRIER C'EST
FACILE !**

BAC JAUNE



EMBALLAGES

MÉTALLIQUE
PLASTIQUE
CARTON



EN VRAC
PAS DE SACS

PAPIERS



VIDÉS
NON LAVÉS

CARTONS



APLATIS

NON EMBOÎTÉS



► **TROUVER LES
POUBELLES JAUNES SUR :**
www.sydetom66.fr/carte/

Sydetom66
Préserveons l'avenir

ON NOUS PRIE D'INSERER

Nostalgie

Tes yeux et ton cœur sont empreints de tristesse
La mort d'un être cher te hante sans cesse
Aurais-tu oublié que nous sommes mortels
Et que dans ce bas monde nul n'est éternel !

Rêver, partir, sur le navire de l'oubli
Te laisser emporter et voir le temps qui fuit
Lorsque tu prendras pied au bord d'un rivage
Tu auras bien compris, la mort n'a pas d'âge !

Si la mélancolie s'accapare de toi
Pense à tous ceux qui sont malheureux que toi
Regarde devant toi, le cœur plein de courage
Car la vie est dure mais a ses avantages !

Les absents resteront dans ton cœur à jamais
Ta vie s'écoulera sans jamais oublier
Tes larmes amères sombreront dans la nuit
Dans les eaux profondes du fleuve nostalgie !

Annie Franco

ON NOUS PRIE D'INSERER

Nadine Carlin, ses frères, Brigitte Martinez et Annie Franco, vous remercient des nombreuses marques d'affection que vous nous avez témoignées et du soutien que vous avez apporté lors du décès de leur regretté Raymond Martinez.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lors de la réunion publique qui s'est déroulée le 30 novembre dernier, Monsieur le Maire a fait part de la décision du conseil municipal, vu le contexte géopolitique et la forte augmentation du prix de l'électricité, de réduire l'éclairage public.

De ce fait, la commune a mis en place l'arrêt d'un mât sur deux et une étude est en cours afin d'optimiser cette action avec l'extinction totale des éclairages publics de 23h00 à 5h30 du matin.



Action de sensibilisation sur les conduites addictives auprès des élèves de CM2.

Face aux défis posés par les conduites addictives : tabac, alcool et cannabis, la Police Municipale a donné aux élèves de CM2 une formation pour les sensibiliser très tôt sur les effets néfastes de ces produits.

Les élèves ont ensuite utilisé des lunettes de simulation sur un parcours d'agilité incluant divers ateliers : slalom, construction de pyramides avec des gobelets, jeu d'adresse avec des ballons et des cerceaux, tir au but.

Cette formation contribue à la lutte contre les conduites addictives afin de répondre aux attentes des administrés et ainsi améliorer le vivre-ensemble. Prévenir, c'est d'abord d'empêcher ou de retarder les premières consommations.



Cérémonie du 11 Novembre

La commémoration du 11-Novembre s'est tenue devant l'église, à Brouilla, en présence des enfants qui ont déposé deux gerbes au pied du monument aux morts de 1914-1918. Le maire Pierre TAURINYA a lu le discours du ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la mémoire qui a évoqué les horreurs de la guerre et la nécessité du souvenir dont doivent s'emparer les jeunes générations. Un rassemblement autour du vin d'honneur a conclu la cérémonie.



Pour des vacances en toute tranquillité :

Bientôt en vacances ?

Contre le cambriolage, ayez le bon réflexe ! Pensez à signaler votre absence à la Police Municipale ou à la Gendarmerie Nationale d'Elne.

Pour en bénéficier, il suffit de se déplacer à la mairie pour remplir un formulaire auprès de la Police Municipale.

1. déjà las : Il est si bien là mais il est surtout las
2. sa tâche : son apathie fait tache dans sa carrière : il doit se consacrer à sa tâche
3. Il jeûnait : A l'époque, le vieux jeûne.
4. Sa silhouette efflanquée : avec deux f bien enflés !
5. Homicides : un m supprimé. Bizarrerie (criminelle) de la langue française.
6. Quelle mouche l'avait piqué : Ah ! Cet accord du participe passé employé avec l'auxiliaire AVOIR.
7. Le temps de vivre : Vous avez fait la faute ! Vous allez vous faire moucher.
8. d'un embonpoint : Zut ! un bon point en moins.
9. Il eût fallu : Conditionnel passé 2^{ème} forme. Peu employé. Décidement, tout fout le camps !
10. que Magret cherchat : Subjonctif imparfait. Peu employé. Décidement...
11. l'interpella : Ces verbes en -eler sont pénibles et nous interpellent.
12. j'en ai connu : Le COD est placé avant mais le pronom « en » refuse l'accord. C'est un insoumis.
13. des mille et des cents : Pourquoi un s à cents et pas à mille ? C'est singulier !
14. Les hommes s'étaient juré : Ils se sont juré l'un à l'autre. Les jurés jugeront la gravité de l'erreur.
15. à d'autres appâts : Ces appâts-là n'ont guère d'appas !
16. Les oiseaux qu'il avait entendus chanter : Les oiseaux, sujet du verbe chanter.
17. des myriades : (du bas latin myrios) j'en perds mon (pur) latin !
18. frétilant : participe présent
19. L'escalivade qu'il avait préparée : encore ce type d'erreur ! Je ne suis plus d'accords.
20. Les petits-beurre : Oui, c'est vrai, M mange beaucoup de ces biscuits, mais ils sont au beurre.
21. Concluraient : Finissons-en !

LA BIBLIOTHEQUE INFORME

Reprenons nos « vieilles » habitudes d'avant le covid...

La bibliothèque municipale a le grand plaisir de vous inviter à la « Nuit de la Lecture » qui aura lieu dans ses locaux le samedi 21 janvier 2023, à partir de 18h.

Le thème national en est « la Peur ».

Choix de livres pour enfants pour apprendre à vaincre ses peurs ; polars ; thrillers ; science-fiction pour les plus grands.

Vous pouvez venir également avec vos coups de cœur du moment, de l'année ou votre petite « madeleine ».

Nous partagerons également un moment convivial autour de la traditionnelle soupe...

FESTIVITES

Le 17 décembre dernier s'est tenu le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité, repas qui n'avait pas eu lieu depuis 2020 date du début du Covid.

Les personnes invitées sont celles qui ont 65 ans à la date du repas ou dans l'année.

Si certaines personnes n'ont pas été invitées, c'est par méconnaissance et nous les prions de nous en excuser, la liste des invités est basée sur la liste électorale.

Aussi, pour les festivités à venir nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

De même, une cérémonie d'accueil aux nouveaux arrivants sera organisée en cours d'année, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2022

Présents : M TAURINYA - M PACCIANUS - M COMMES - M BENNES - M COSTE - M MALAUAUD - Mmes BANTREIL – OGOZALY – CHARVIEUX – GIRAULT – MARCHETTI – DJERROUD – RIVOALLAN.

Procurations de : M Vincent MANUGUERRA a donné procuration à M Pierre TAURINYA. Mme Laetitia ALCON a donné procuration à M Bernard PACCIANUS.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Régine BANTREIL

Ouverture de la séance à 18h30.

- Délibération de principe pour l'extinction de l'éclairage public.
- Modification du tableau des effectifs, ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 1ere classe au 1^{er} janvier 2023.
- Mise à jour de la délibération autorisant la participation de la commune aux événements familiaux (décès, naissances...personnels ou élus)

La séance est levée à 20h50.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chers Brouillanencs,

Nous nous sommes peu exprimés dernièrement, et avec regrets, du fait de la démission de certains de nos élus n'ayant pas souhaité poursuivre au sein d'un conseil municipal qu'ils estimaient peu coopératif. Désormais Mme Rivoallan a rejoint Mme Djerroud et M. Malavaud et ensemble nous continuerons de vous représenter et de porter votre choix.

Nous tenons à saluer l'effort consenti par la Mairie pour enfin sécuriser les abords de l'école par la pose de la barrière en bois et du panneau lumineux souhaités par certains de nos concitoyens depuis longtemps. Une réflexion doit se poursuivre en ce sens, d'autres espaces souvent empruntés par les piétons méritent également qu'on les sécurise davantage.

De la même manière, nous saluons la décision d'éteindre enfin l'éclairage public une partie de la nuit.

Toutefois, malgré la nécessité évidente de réduire nos consommations d'énergie pour des raisons écologiques autant qu'économiques, nous regrettons la décision prise par le conseil de ne pas installer de guirlandes lumineuses cette année. Tout en étant écocitoyenne et en gérant son budget de façon responsable, Brouilla doit pouvoir être plus chaleureuse, surtout en cette période funeste... Nous espérons donc que les sommes économisées à cette occasion serviront à des projets qui permettront d'égayer notre environnement et d'apporter davantage de joie et de chaleur au sein du village.

Nous tenons enfin à remercier l'association des Nins' qui continue d'offrir à nos enfants des moments festifs appréciés de tous, à l'occasion d'Halloween ou de Noël. Tous les fonds récoltés lors de ces événements sont reversés à l'école pour financer des projets de sorties et voyages scolaires. Cette année, 1200 euros ont ainsi pu être attribués.

Chers Brouillanencs, nous vous remercions de votre confiance, vous souhaitons de douces et belles fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2023.

INFORMATIONS UTILES

DECHETS DE JARDIN & CARTONS

Sur le même principe que le dépôt pour les déchets de jardin les 1^{er} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, avec inscription obligatoire en mairie, les agents récupèrent les gros cartons type livraison, propres et pliés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h
et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants : activités créatives, culturelles et sportives, sorties, jeux... les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école de Banyuls dels Aspres (contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Tél : 04.68.66.59.61

Mardi 17 janvier : s'inscrire auprès de la CC des Aspres avant le 13 janvier

Mardi 14 février : s'inscrire auprès de la CC des Aspres avant le 10 janvier

Précision : seuls les déchets enregistrés seront évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui contient dans un véhicule doit être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous auprès du 04.68.53.69.55

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites, sur RV 04.30.44.48.79

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (ordures ménagères) tous les lundis (à partir de 5h du matin)

Bac Jaune (tri sélectif) les mercredis en semaine paire (à partir de 5h du matin), soit

mercredi 16 novembre, mercredi 30 novembre, mercredi 14 décembre, mercredi 28 décembre

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles